



Edition du 12/09/2016 Validé le 12/09/2016  
Page : 1/2

**S.I.E DU THIERS**  
Le Sougey

**Maitre d'ouvrage**  
**Nom :**

73610 SAINT ALBAN DE MONTBEL

Réf. Client :

Tel : 04 79 36 02 18

Fax : 04 79 44 13 70

**Rapport d'essai du dossier n° 160908 012354 07 Echantillon n° 114068**

Type d'installation :	Unité de Distribution	Type d'analyse :	D101
Commune ou Syndicat :	SAINT PIERRE D'ENTREMONT	Type d'eau :	Distribuée Désinfectée
Nom de l'installation :	LES COURRIERS/TEPPAZ	Motif :	Contrôle Sanitaire
Code PSV :	0000000749	Préleveur :	SAVOIE LABO J. Colombat
Point de surveillance :	LES COURRIERS	Date et heure prélèvement et mesures in situ :	08/09/2016 11:10
Localisation précise :	mme ASSUMEL-LURDIN Cuisine	Date de dépôt :	08/09/2016
		Date de mise en analyse :	08/09/2016

**CONDITIONS DE PRELEVEMENT**

Météo :	SOLEIL	Démontage avant prélèvement :	Oui
Type de traitement de l'eau :	CL2	Désinfection du point de prélèvement :	Alcool
Point de prélèvement :	Mitigeur	Outils de prélèvement :	Aucun

Remarques : sur la Prestation: Aucune / sur l'échantillon: Aucune

Les résultats précédés du signe < correspondent aux limites de quantification. Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat. (incertitudes établies par le laboratoire et communiquées sur demande) Ce rapport annule et remplace tout rapport partiel émis précédemment.

LQ = Limites de qualité (valeurs impératives de qualité) / RQ = Références de qualité (valeurs indicatives de suivi des installations de production et distribution) selon arrêté ci dessous

Paramètres	RESULTATS	LQ	RQ	Unités	Méthodes
<b>PRELEVEMENT D'ECHANTILLON</b>					
# Prélèvement instantané (prise d'échantill. unique)					FDT 90-520
<b>MESURES DE TERRAIN</b>					
Aspect (in situ)	Acceptable			.	Méthode interne
Couleur (apparente) (in situ)	Acceptable		Acceptable	.	NF EN ISO 7887 Meth A
Odeur (in situ)	Acceptable		Acceptable	.	NF EN 1622 annexe C.
# Température de l'eau et de mesure (in situ)	16.7		25	°C	Meth. Interne PVT-MO-009
# pH (in situ)	7.7		6.5 à 9.0	Unité pH	NF EN ISO 10523
# Conductivité (corrigée à 25°C par compensation) (i)	245		200...1100	µS/cm	NF EN 27888
# Chlore libre (in situ)	< 0.05			mg/L	NF EN ISO 7393-2
# Chlore total (in situ)	< 0.05			mg/L	NF EN ISO 7393-2
<b>PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES</b>					
# Microorganismes aérobies revivifiables à 36°C	24			ufc/mL	NF EN ISO 6222
# Microorganismes aérobies revivifiables à 22°C	20			ufc/mL	NF EN ISO 6222
# Coliformes	< 1		< 1	ufc/100mL	NF EN ISO 9308-1
# Escherichia coli	< 1	< 1		ufc/100mL	NF EN ISO 9308-1
# Entérocoques	< 1	< 1		ufc/100mL	NF EN ISO 7899-2
<b>PARAMETRES ORGANOLEPTIQUES</b>					
Saveur (qualitatif)	Acceptable		Acceptable		NF EN 1622 annexe C
<b>PARAMETRES PHYSICO-CHIMIQUES</b>					
# Turbidité	< 0.2		2	NFU	NF EN ISO 7027



**S**  
**SAVOIE**  
**LABO**

Accréditation  
N° 1-0618  
Portée  
disponible sur  
www.cofrac.fr



**CENTRE SAVOYARD D'ANALYSES EN ENVIRONNEMENT ET AGRO-ALIMENTAIRE**

Paramètres	RESULTATS	LQ	RQ	Unités	Méthodes
<b>PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES</b> # Ammonium (NH <sub>4</sub> )	<b>&lt; 0.03</b>		0.1	mg/L NH <sub>4</sub>	Meth. Interne CH-MO-006 selon NF ISO 15923-1

# = Paramètre accrédité UFC = Unité Formant Colonie

Résultats microbiologiques : selon la norme NF EN ISO 8199 (2008), les résultats dont le dénombrement est compris entre 1 et 3 indiquent la présence avec une fidélité de résultat quantifié faible, ceux entre 4 et 9 sont des nombres estimés.

**EAU RESPECTANT LES LIMITES ET REFERENCES DE QUALITE FIXEES PAR L'ARRETE DU 11 JANVIER 2007 POUR LES PARAMETRES MESURES**

Les résultats mentionnés ne sont applicables qu'aux échantillons soumis au Laboratoire, tels qu'ils sont définis dans le présent document. La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous la forme d'un facsimilé photographique intégral. Il comporte 2 pages. L'accréditation de la section Essais du COFRAC atteste de la compétence du laboratoire pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont marqués par le signe dièse "#" devant chaque paramètre. Le COFRAC est signataire de l'accord multilatéral de EA (European cooperation for Accreditation), ILAC (International Laboratory Accreditation Cooperation) et IAF (International Accreditation Forum) de reconnaissance de l'équivalence des rapports d'analyses.

Responsable technique  
Laure SIMONNARD

Technolac - 23 allée du lac d'aiguebelette - BP 50251 - 73374 Le Bourget-du-Lac - Tél. : 04 79 25 37 25 - Fax : 04 79 25 30 39 - www.savoie-labo.fr  
SAS au capital de 750 000 € - R.C.S Chambéry 390 319 192 - SIRET 390 319 192 00014 - APE 7120B - N° TVA Intracommunautaire FR 63 390 319 192